

18.03.2025 – 15:16 Uhr

Le Conseil des États soutient le forum de paix sur le conflit du Haut-Karabakh / La Suisse donne un important signe d'espoir



Binz (ots) -

Aujourd'hui, le Conseil des États a adopté la motion relative au forum de paix sur le conflit du Haut-Karabakh. Cette décision historique renforce le rôle de la Suisse en tant que médiatrice neutre et envoie un signal clair aux Arméniens déplacés du Haut-Karabakh. L'organisation de défense des droits de l'homme Christian Solidarity International (CSI) salue cette avancée qui contribue de manière significative à la stabilisation de la région.

Le 18 mars 2025, au Palais fédéral suisse, le Conseil des États a adopté la motion 24.4259 " Forum sur la paix dans le Haut-Karabakh. Permettre le retour de la population arménienne ", suivant ainsi la recommandation de sa Commission de politique extérieure (CPE-E).

Depuis leur expulsion par l'Azerbaïdjan à l'automne 2023, les quelque cent mille Arméniens d'origine chrétienne du Haut-Karabakh vivent en Arménie sans perspective d'avenir. Beaucoup d'entre eux mettent de grands espoirs dans cette motion. Pas plus tard que la semaine dernière, une manifestation a eu lieu à Erevan, au cours de laquelle les participants ont remercié la Suisse pour son engagement.

" Un moment important "

" C'est un moment important, non seulement pour les personnes déplacées, mais aussi pour la Suisse elle-même, souligne le conseiller national Erich Vontobel (UDF, ZH), co-initiateur de la motion. Notre pays montre ainsi une fois de plus qu'il est attaché à la paix et à la justice. La protection des chrétiens persécutés est une préoccupation centrale de la population suisse et doit être poursuivie avec force par la diplomatie. "

Le conseiller national Stefan Müller-Altermatt (Le Centre, SO), coprésident de l'Association Suisse-Arménie (ASA), salue également cette décision : " L'adoption de cette motion envoie un signal important et redonne aux Arméniens du Haut-Karabakh l'espoir de pouvoir rentrer chez eux en toute sécurité. Nous avons gagné beaucoup d'amis aujourd'hui. "

La mise en oeuvre incombe désormais au Conseil fédéral

" Avec la décision prise aujourd'hui par le Conseil des États, la Suisse réaffirme sa volonté de s'engager en faveur des Arméniens déplacés du Haut-Karabakh. Il faut maintenant rapidement passer à l'action ", explique Simon Brechbühl, directeur du CSI-Suisse.

La balle est désormais dans le camp du Conseil fédéral, qui doit organiser le forum pour la paix et impliquer les parties concernées. L'adoption de la motion envoie un message clair : le nettoyage ethnique et les expulsions

forcées n'ont pas leur place dans l'ordre international du xxie siècle.

Plus d'informations :

- CSI lance un appel au Conseil fédéral le 19 septembre 2024 : [19 septembre 2024 : Un an de nettoyage ethnique au Haut-Karabakh | Appel au Conseil fédéral suisse](#)
- Motion 24.4259 : [Forum sur la paix dans le Haut-Karabakh. Permettre le retour de la population arménienne](#)

Contact:

Simon Brechbühl | Directeur CSI-Suisse | 044 982 33 40 | simon.brechbuehl@csi-schweiz.ch

Laurent Schlatter | Responsable CSI-Suisse romande | 044 982 33 70 | info@csi-suisse.ch

Medieninhalte



Le Conseil des États a clairement approuvé la motion : la Suisse propose ses bons offices dans le conflit du Haut-Karabakh et joue le rôle de médiateur dans le cadre d'un forum de paix. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100007062 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007062/100929715> abgerufen werden.